



EDITO

Chères Fresnecamilliennes, chers Fresnecamilliens,

Si l'État a le droit d'avoir un budget déficitaire et de le financer par un emprunt, il n'en est pas de même pour les communes qui doivent l'équilibrer à l'euro près... C'est pour cela que notre budget 2024 très contraint, voté le 3 avril dernier, nous oblige à programmer un certain nombre d'économies surtout au niveau du fonctionnement.

Un certain nombre d'aléas nous impose des choix, Deux principaux exemples :

La dissolution subie du SIVOM Éducation Enfance Jeunesse (SEEJ) qui nous fait récupérer la compétence scolaire avec une plus-value d'environ 47000€, soit 10% du budget fonctionnement total de la commune la possible non-recette en 2024 du lotissement de 9 maisons derrière l'école, soit quelques 110 000€, suite au recours au Tribunal administratif de quelques administrés n'acceptant pas ce projet, sans compter les recettes foncières consécutives à ces 9 constructions pour les prochaines années.

Ces derniers aléas nous obligent d'une part à augmenter la fiscalité des ménages alors même que je ne le souhaitais pas et d'autre part à faire un emprunt de 200 000€ puisque les deux projets engagés en 2023 : la rénovation de la chapelle, monument historique du Cainet et la rénovation énergétique de l'école, prévue par le SEEJ et financée en partie par l'État et le SDEC avoisinent à eux deux les 600 000 €.

Des nouvelles qui ne sont pas bonnes mais il en va ainsi des collectivités qui, quoiqu'elles fassent dans l'intérêt général, notamment la préservation de son école, rencontrent une opposition de principe qui trouve probablement son fondement sur la condition humaine.

Heureusement la vie de notre commune ne s'articule pas uniquement autour des finances. Les différentes « Feuilles » se font du reste régulièrement l'écho des activités liées à la commune, à la Communauté Urbaine de Caen La Mer et aux associations.

Être au plus près de vous toutes et tous a toujours été mon souhait. Il l'est également pour l'ensemble de l'équipe municipale. Vos passages en Mairie nous permettent en outre d'essayer d'être plus réactifs face aux sujets qui vous préoccupent au quotidien, même si le temps peut vous paraître parfois trop long. Ils nous permettent surtout d'avoir des relations en adéquation avec un village comme le nôtre.

Jacques Landemaine, Maire du Fresne-Camilly

TOUJOURS FIERS DE NOTRE ECOLE



Notre école a participé comme 500 autres au passage de la flamme Scol'olympique (la flamme des écoles). Les enseignants se sont inscrits dans ce projet afin d'appréhender le défi des jeux olympiques mais aussi d'apprendre sur la diversité de nos territoires (un département par semaine) documentés par les enfants eux-mêmes.

Le jeudi 23 mai, jour de passage de la flamme scol'olympique fut l'occasion de toute une journée mini-olympiades.

Les élèves, en équipe de tout âge, "se sont affrontés" sur divers disciplines, de nombreux lancers, des jeux d'orientation, du saut en longueur, le jeu coopératif du parachute celui du kinball, le tir à la sarbacane, un relais de 2024 mètres et pour aborder le paralympisme : le parcours cécifoot, un enfant muni d'un bandeau est guidé par un copain sur un circuit de football avec des obstacles.

Et à 15h00 après la remise de médailles est arrivée la flamme.

Les enfants ont pu ajouter l'étiquette de l'école du Fresne-Camilly avec un descriptif du village et de notre région dans le cahier de suivi associé.

Pour clôturer la journée, les cm ont fait vivre quelques ateliers aux petites et moyennes sections.

Pour cet évènement, l'APE a organisé une vente de tee-shirts aux couleurs des jeux et les employés municipaux ont confectionné les anneaux, peints par les enfants de la garderie.

Le Conseil municipal du Fresne-Camilly s'est réuni en conseil municipal le 3 avril pour entériner les comptes de l'année 2023 par le compte de gestion et le compte administratif. En voici une présentation sommaire.

Le résultat 2023 se traduit par le tableau suivant :

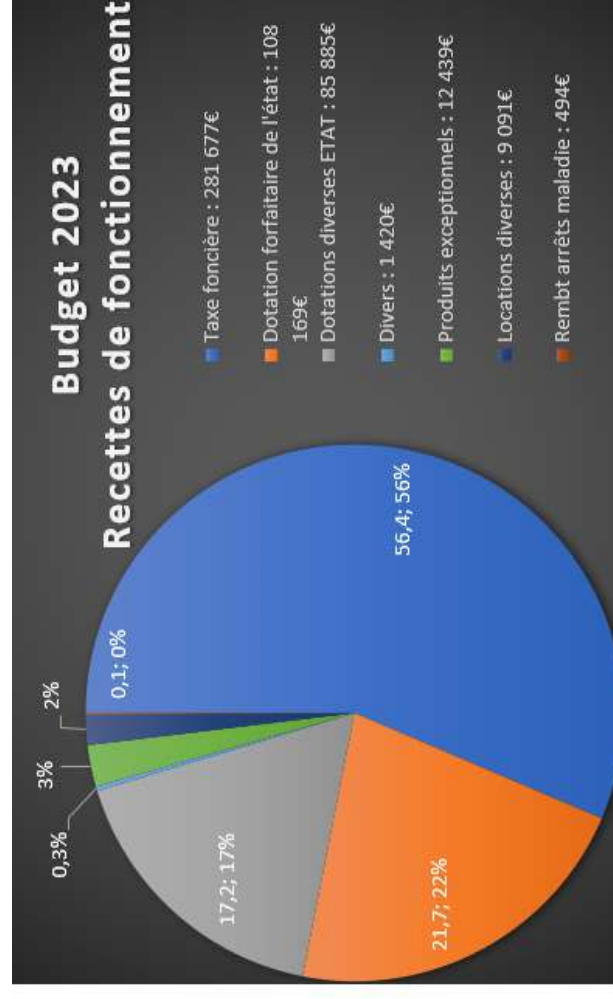
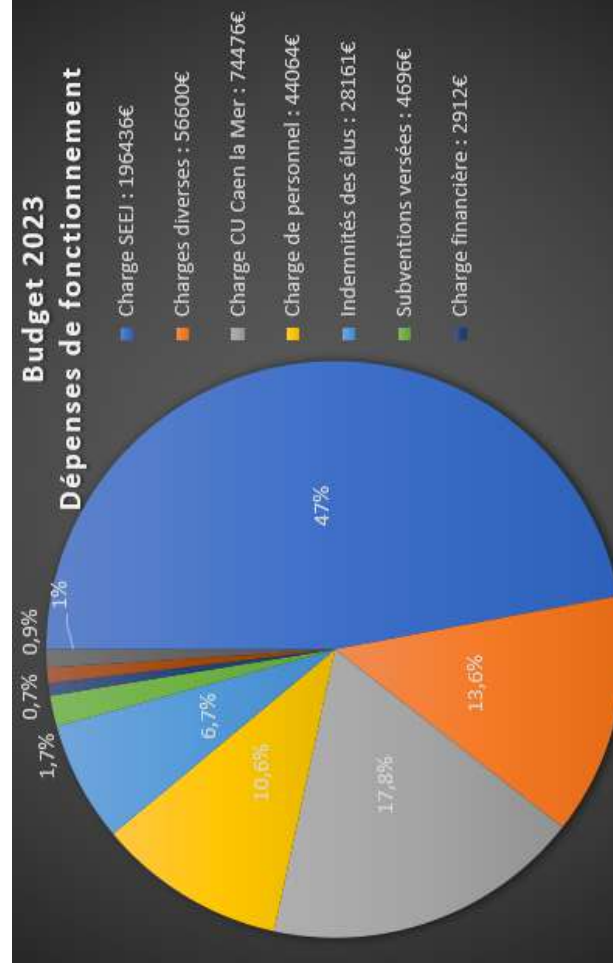
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		217 071 €		68 616 €		285 687 €
Opérations de l'exercice	417 727 €	499 175 €	71 468 €	13 058 €	489 195 €	512 233 €
TOTAUX	417 727 €	716 246 €	71 468 €	81 674 €	489 195 €	797 920 €
RESULTATS DEFINITIFS	+ 298 519 €		+ 10 206 €		+ 308 725 €	

La commune présente donc un excédent budgétaire à la fin 2023 de 308 725 €

Pour 2024 malheureusement, et pour la première fois depuis le début de ce mandat, les choix budgétaires ont été extrêmement contraints.

En effet, suite à la dissolution du SIVOM Education Enfance Jeunesse (SEEJ) le 1er janvier 2024, l'ensemble des compétences, le scolaire, le périscolaire (cantine et garderie), les transports scolaires, l'extrascolaire (ALJ), la petite enfance est revenu entièrement à la Commune.

Pour faire simple, ces compétences, lorsqu'elles étaient mutualisées sur les communes de Thue et Mue, Saint Manvieu, Caillon et le Fresne-Camilly nous coûtaient 196 436 € équivalant à 47% des dépenses de fonctionnement. Le reprise de l'école engendre un surcoût sur le fonctionnement de l'ordre de 47 000€ pour nos finances, soit maintenant 57% de nos charges de fonctionnement.



De surcroît, nous nous étions engagés sur deux gros chantiers :

- Avec le SEEUJ, sur la rénovation énergétique de notre école. Ces travaux sont estimés à environ 340 000€ avec à la clé des subventions des 143 500€ que nous ne voulons pas perdre.
- Avec l'État et le Département sur la rénovation de la Chapelle de Cainet, monument historique qui présente de nombreux signes de délabrement, pour un montant de 220 000€ probablement financés à hauteur de 117 500€.

Malgré une ponction sur les fonds de réserve de la commune, des choix ont dû être faits malgré nos intentions de début d'année.
Il y aura donc une l'augmentation de 3% de notre fiscalité communale car l'État de son côté augmentera de 3,9% la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera impactée de la même façon.

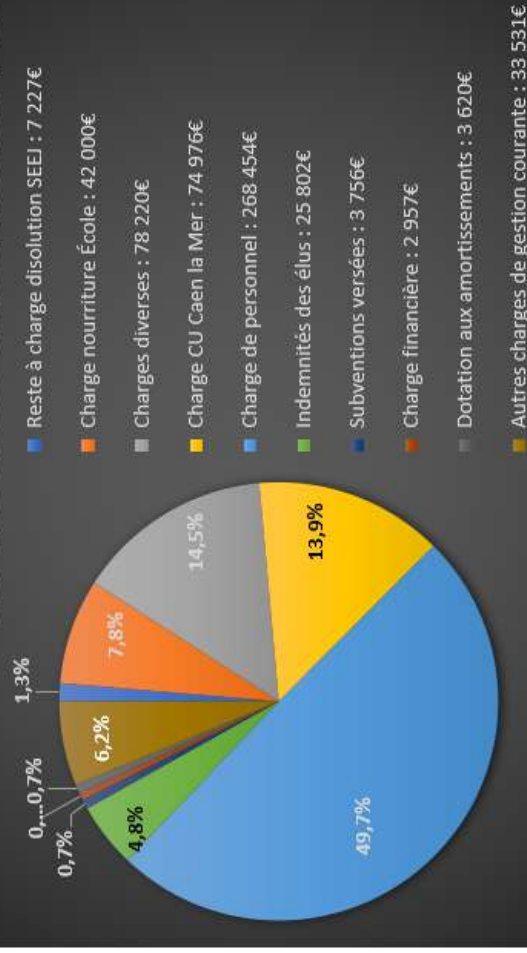
A titre de comparaison, voici les taux des communes autour de nous ci-contre :

Nous procéderons aussi à une augmentation de l'ensemble des tarifs périscolaires de 5% car nous attendions une augmentation de notre prestataire qui nous est finalement bien parvenue début mai (+3,25%).

Après cette exposition de la situation, voici le budget prévisionnel qui a été voté pour 2024 :

Foncier Bâti	2022	2023	2024
Le Fresne-Camilly	47,79%	49,94%	52%
Rots	46,15%	46,15%	46,15%
Calron	57,08%	57,08%	NC
Thaon	68,01%	70,73%	72,14%
Thue et Mue	50,81%	50,81%	50,81%

DEPENSES PREVISIONNELLES 2024

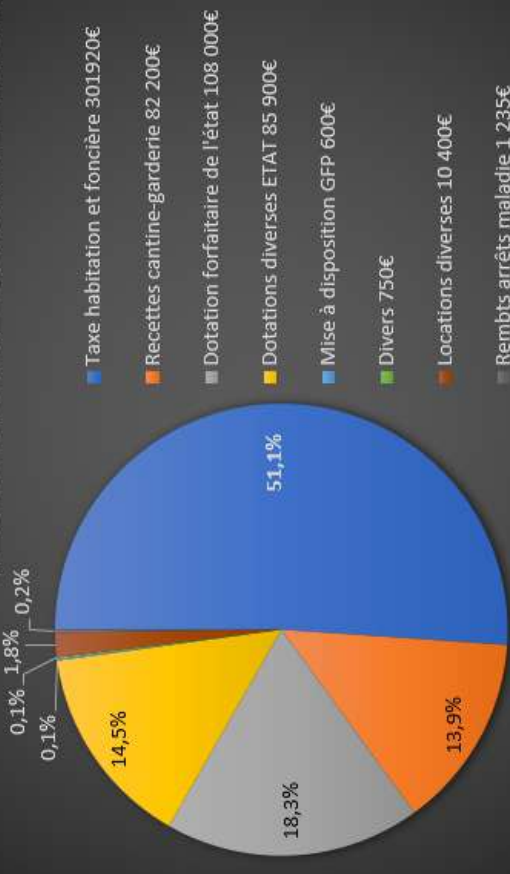


Le budget prévisionnel de l'année 2024 sera donc globalement :

En fonctionnement :	En investissement :
Dépenses	Dépenses
Recettes	Recettes
Excédent prévision	Insuffisance financement prévision
Report 2023	Report 2023
Solde	Solde

647 168€	647 168€
573 606€	573 606€
73 562€	73 562€
10 206€	10 206€
- 63 356€	- 63 356€

RECETTES PREVISIONNELLES 2024



Prélèvement sur fonds de réserves 63 356€ soit au 31/12/2024 un excédent de fonctionnement de 346 182€ - 63 356€ = **282 826€**

ELISE LESIGNE CHAMPIONNE DE NORMANDIE 13/14 ANS



La commune est fière de compter parmi ses habitants un grand espoir du tennis. Après son titre en catégorie 11/12 ans, Elise Lesigne, est de nouveau championne de Normandie en 13/14 ans.

Inscrite sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau et jeune espoir du tennis français, elle est actuellement classée 296^{ème} joueuse européenne.

Elle a participé au mois de mai à un tournoi international de tennis junior à Tirana en Albanie et à un autre tournoi au Maroc.

Courant juin, elle va participer au championnat de France à La Baule où elle représentera la Région Normandie. Elise est actuellement interne au pôle France de la Fédération Française de Tennis au creps de Poitiers. Nous lui souhaitons bonne chance dans son parcours.

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE

Pour inscrire vos enfants à l'école, vous avez jusqu'au 8 juillet 2024.

Vous pouvez joindre Benoit Legoupil, Responsable Education Enfance Jeunesse au 07.78.41.44.65 ou par mail à servicescolairelefresne@orange.fr. Ou sur l'espace famille du Fresne-Camilly : <https://www.espace-citoyens.net/lefresnecamilly/espac-e-citoyens/Home/AccueilPublic>.

Justificatifs à fournir : justificatif de domicile, les pages du livret de famille, les pages de vaccination du carnet de santé, et un RIB pour les services périscolaires (cantine et garderie, centre de vacances).

TWISTO FLEX

Mis en place en juillet 2022, vous êtes nombreux à utiliser le service de transport à la demande Twisto Flex. Vous avez le choix :

Voyagez où vous le souhaitez à l'intérieur de la zone Twisto Flex (en vert sur la carte)

Ou rejoignez l'un des arrêts de correspondance suivants :

Gare de Bretteville-Norrey
Ligne 1 : arrêt Chemin Vert
Ligne 2 : arrêt Beaulieu Brazza
Ligne 3 et Ligne 6 : arrêt Planitre
Ligne 11 : arrêt Koenig

Le service Twisto Flex fonctionne 7 jours sur 7 et est accessible de 6h30 à 21h30 du lundi au samedi et de 9h à 19h les dimanches et les jours fériés.

La réservation est simple et rapide. Elle peut être faite :

Sur l'application Twisto Flex
Sur le site Internet twisto.fr
Par téléphone au 02 31 15 55 55 du lundi au vendredi de 7h à 18h30 et le samedi de 10h à 18h30



DÉPART EN VACANCES

En cette période estivale, soyez vigilant lorsque vous partez en vacances. Si vous vous absentez pendant les vacances, les unités de Gendarmerie ou les services de Police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de Gendarmerie ou du Commissariat de Police de votre secteur et partez l'esprit tranquille.

POUBELLES

Pour rappel, après le passage des éboueurs, vous devez rentrer vos poubelles.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL

Un service de collecte à domicile gratuit réservé aux personnes âgées de 75 ans et plus ou en situation de handicap, dans la limite de 3 collectes par an et de 2m3 par collecte.

Comment en bénéficier ?

1/ Je contacte le service déchets ménagers :

Soit par téléphone : 02 31 304 304 Soit par mail : contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Soit par courrier : Communauté Urbaine Caen La Mer, Service déchets ménagers 16 rue Rosa Parks CS 52700 14027 Caen Cedex 9

2/ J'envoie mes justificatifs (pièce identité et justificatif de domicile).

3/ J'attends que le prestataire me rappelle pour fixer un RDV dans les 15 jours après réception des justificatifs.

Déchets acceptés : Literie, Mobilier, Electroménager, Audiovisuel, Matériel informatique, Puériculture, Equipements de jardin et de Loisirs.

PISTE CYCLABLE

Les travaux de la piste cyclable entre Le Fresne-Camilly et Thon ont commencé.



COOP 5 POUR 100



Le samedi 25 mai, une collecte éphémère d'appareils électriques et de mobilier a eu lieu au Fresne Camilly.

Le but de cette collecte étant de sensibiliser les habitants aux filières de réemploi et de recyclage.

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS



A L'INITIATIVE DE DEUX HABITANTS DU VILLAGE, DES INITIATIONS AU SECOURISME VONT VOIR LE JOUR GRATUITEMENT DANS NOTRE COMMUNE.

Claire formatrice SST et PSC1 et Sébastien se proposent de vous enseigner les gestes de sauvegarde qui s'avèrent utiles dans les communes comme les nôtres où les premiers centres de secours des services publics sont éloignés. Ces enseignements, non diplômants, sont accessibles à tous à partir de 10 ans et se feront par petites sessions d'une à deux heures en semaine et/ou en weekend. Une bonne occasion de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre.

La prochaine session aura lieu le 23 juin à 10h pour 10 personnes maximum.
Inscription : 06 49 02 68 36.

RECENSEMENT

Merci à tous pour votre participation (obligatoire) au recensement, nos deux agents ont eu le plaisir de vous rencontrer et de vous épauler. Elles sont prêtes à renouveler l'expérience, mais il faudra attendre 5 ans !

CHUT ! ON BRICOLE

Comme tous les ans, le retour des beaux jours, la valse des tondeuses et autres engins a repris. Pour autant, il est encore nécessaire de rappeler les règles de bienséances car la mairie reçoit encore trop de plaignants. L'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008 précise : Tous travaux (...) tels que des travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus. De 9h à 12h et 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

TRAVAUX CHAPELLE DE CAINET



Les travaux de la Chapelle de Cainet ont débuté et devraient se terminer à la fin de l'année. Mise hors d'eau, toiture, maçonnerie et même le clocher vont y passer !

CEREMONIE DU 6 JUIN

La cérémonie du souvenir du 6 juin 1944 s'est tenue le samedi 8 juin à la stèle des Canadiens CD22. Nous remercions toutes les personnes présentes.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



La cérémonie du 8 mai 1945 a eu lieu de 7 mai avec une petite centaine de personnes suivie d'un moment convivial au Temple. Merci au Conseiller Départemental pour notre secteur, Philippe Laurent, aux portes drapeaux, aux participants, aux habitants, aux enfants, à la Directrice de l'école du Fresne pour la lecture du texte et aux élus de la commune présents.

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS

Le calendrier de collecte des déchets 2024-2025 est disponible en Mairie.

COLLECTE DES BOUCHONS EN PLASTIQUE

L'association des Bouchons du Calvados devant cesser son activité à cause d'un local plus aux normes, nous allons donc arrêter la collecte des bouchons en plastique en Mairie, ainsi qu'au domicile de Monsieur et Madame LEMARIE.

NOUVEAUTÉ

Une Nouvelle crêperie-Café LE TAPIOCA a ouvert ses portes à Thue et Mue - Bretteville l'Orgueilleuse.

REPAS DES AINES

Le prochain repas des Aînés aura lieu le 24 novembre chez SEGARA traiteur à Coulomb.

ENTRETIEN DES CHEMINS

L'équipe voirie de la CU est venue réparer le chemin des Meuniers, des des Fougères et du Lavoir après un hiver particulièrement pluvieux.

FC THAON BRETTEVILLE LE FRESNE

VEenez DÉCOUVRIR LE FOOT AU FC THAON BRETTEVILLE LE FRESNE

Le FC Thaon Bretteville Le Fresne ouvre ses portes en cette fin d'année, pour les enfants nés dès 2019, si votre enfant souhaite réaliser un ou plusieurs essais c'est possible. Nous disposons d'une section 100% féminine et une section 100% masculine, 460 licenciés et plus d'une trentaine d'équipes. Venez découvrir notre club familial, labellisé, dynamique en cette fin d'année. Des stages foot sont aussi prévus pendant les vacances d'été.

Contact

Florian ROYER : 06.61.13.51.77



BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque vient d'intégrer le réseau des bibliothèques de Caen la mer, avec une seule carte d'emprunt vous pouvez maintenant fréquenter toutes les bibliothèques affiliées. Nous avons à nouveau adapté les horaires d'ouverture au taux de fréquentation.

L'équipe de bénévoles vous accueillera avec plaisir en période scolaire : lundi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 10h à 12h

Pendant les vacances lundi 15h-18h30 et ven. 15h-18h30

LA JEUNESSE SPORTIVE DU FRESNE-CAMILLY

ENCORE UNE BELLE ANNÉE POUR LA GYM DU FRESNE-CAMILLY

Merci à toutes les adhérentes pour leur assiduité tout au long de l'année.

C'est toujours avec autant de plaisir et de motivation que nous nous retrouvons chaque mardi de 20h00 à 21h00 à la salle polyvalente pour la séance de gym animée par Anaïs.

Cette année, les cours seront assurés jusqu'au mardi 02 juillet 2024 et ensuite, ce sera les vacances.

Pour la saison prochaine, les cours reprendront début septembre 2024 et nous vous y attendons toutes et tous nombreux.

Au programme : circuit training avec séance Tabata, Cardio, Musculation.

N'hésitez pas à nous contacter par mail :

jsfc.association14@gmail.com

Ou téléphone :

Sylviane : 06.36.27.08.38

Marion : 06.77.52.45.31



LE FRESNE-CAMILLY ENVIRONNEMENT

PLANTONS LES ARBRES DE DEMAIN

Dans le cadre de nos activités associatives en faveur de la redynamisation de la biodiversité locale, nous avons choisi comme objectif de planter une centaine d'arbres chaque année. Pour ce faire, nous avons présenté notre projet de plantations participatives à plusieurs communes qui ont trouvé l'idée très intéressante.

La mairie de Saint-Manvieu-Norrey ayant répondu favorablement la première, c'est avec elle que nous avons réalisé le projet.

La mise en place de ce dernier s'est articulée autour de plusieurs étapes : repérage et identification des haies susceptibles de rentrer dans le cadre du projet ; choix des essences à planter selon les caractéristiques du lieu (sol sec, moyennement humide ou hydromorphe ; arbre de haut jet ou arbuste, etc.) ; communication auprès des habitants ; organisation du chantier participatif (préparation des terrains et plantations..).

Les plantations participatives ont donc été organisées sur deux après-midis, celles des 17 et 21 février à Saint-Manvieu-Norrey. Une centaine de plants d'arbres et d'arbustes, d'essences locales et variées (Hêtre, Merisier, Tilleul des bois, Châtaignier, Noisetier, Bourdaine, etc.) ont ainsi été plantés à plusieurs endroits de la commune par une trentaine de personnes : bénévoles de l'association, habitants et élus de la commune. Un grand merci à eux pour cette action en faveur de la biodiversité locale. Un grand merci également à la Mairie de Saint-Manvieu-Norrey pour leur soutien et leur aide, sans oublier les employés communaux pour la préparation des terrains.

L'achat des plants d'arbres et d'arbustes a été intégralement financé par les fonds propres de l'association.

Afin de répondre aux autres demandes, nous avons décidé de réitérer l'expérience : plusieurs projets de plantations participatives sont d'ores et déjà prévus en fin d'année avec d'autres communes.



APAE

UN LOGO POUR L'ECOLE



Nous avons un projet de tee-shirt pour les familles de l'école et pour joindre l'utile à l'agréable, nous avons sollicité l'équipe enseignante afin que les enfants en imaginent le logo : un résultat au top ! La vente de ces tee-shirts coïncidant avec les activités génération 2024 et le passage de la flamme Scol'ympique dans notre école, chaque classe s'est vue attribué la couleur d'un anneau. Ce fut un projet sur lequel nous sommes fiers d'avoir participé !

RETOUR SUR LE VIDE GRENIER DU DIMANCHE 26 MAI



C'est sous un beau soleil que 48 exposants se sont réunis pour vider leurs placards sur 245 mètres du stade. L'occasion également pour les parents de l'école de se relayer pour préparer et tenir le stand dans une ambiance conviviale. Nous remercions les parents, les agents communaux et la municipalité pour leur aide !

LE TRAIL DU BESSIN



450 coureurs avaient rendez-vous le 5 mai dernier pour participer à la 43^{ème} édition du Trail du Bessin et parcourir les sentiers et chemins entre Le Fresne, Lantheuil, et Cully. Grâce aux 80 bénévoles, l'ensemble des participants a loué la qualité tant de l'accueil que du parcours. Juste un message pris au hasard parmi les nombreux reçus : « *Superbe Organisation. Bénévoles aux petits soins, très joli parcours, superbe ambiance et joli cadeau à l'arrivée.* »

Le rendez-vous est pris pour le 18 mai 2025 pour la 44^{ème} édition et le 1^{er} février 2025 pour le Trail nocturne.

LES CONSEILS D'YVON



Eloigner les insectes ravageurs (pucerons, mouches...) de vos plantes potagères par des plantes aux effluves puissantes comme le thym, l'aneth ou encore la menthe. De plus, ils attireront par leur pollen d'autres insectes mangeurs de pucerons, chenilles...et pourront servir en cuisine.

Bon jardinage !

L'ESPACE PUBLIC - C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

L'entretien DES PIEDS DE MURS est à votre charge

Solution 1 : <i>L'entretien manuel</i>	Solution 2 : <i>L'ornement</i>
<ul style="list-style-type: none"> ● Binage ● Arrachage ● Ébouillantage 	<ul style="list-style-type: none"> ● Entretien de la végétation spontanée ● Semis de plantes d'ornement

Les personnes dans l'incapacité physique de réaliser l'entretien sont invitées à prendre contact avec leur mairie.

Caeniamer
NORMANDE
COMMUNISTE ASSOCIÉE

RECETTE DU CHEESECAKE



Ingrédients pour la base :
250 gr de biscuits émiettés
125 gr de beurre fondu
½ cuillère à café de muscade râpée

Ingrédients pour la garniture :
500 gr de fromage blanc
150 gr de sucre
2 cuillères à soupe de farine
250 ml de crème fraîche
Parfum au choix : vanille...

Préparation :
 1/ Mélanger les biscuits émiettés, la muscade et le beurre fondu.
 Mettre le mélange dans le fond du moule préalablement beurré.
 Tasser et réserver au frais.

2/ Mélanger le fromage blanc pour qu'il soit lisse. Ajouter le sucre, la farine, les œufs, la crème et le parfum au choix.
 Mettre dans le moule.

Faire cuire 50-55 minutes à 180°C dans un four préalablement préchauffé. (C'est cuit quand c'est ferme au toucher).

Quand c'est refroidi, vous pouvez ajouter du coulis ou des fruits de votre jardin.

Bon appétit !

**NOUS VOUS
 SOUHAITONS
 UN BEL ÉTÉ !**

INFOS PRATIQUES

Ils se sont dit OUI !

Mariage :
 Eric MATHEVET et Alexandra HOUDIN le 13 avril 2024
 PACS :
 Etienne LEMARIE et Pauline JAMES le 26 avril 2024

Faites chauffer les biberons !

COULON PARISSÉ Nathan né le 8 février 2024 à Caen
 LEGENDRE Léon né le 11 février 2024 à Caen

Les horaires des permanences de la Mairie

Mardi : 16h30-19h, Jeudi : 16h30-19h, Vendredi : 15h30-19h

Dates et horaires des permanences cet été

Les mardis 16, 23 et 30 juillet de 16h30 à 19h
 Les mardis 6, 13, 20, 27 août de 16h30 à 19h
 Le jeudi 29 août de 16h30 à 19h
 Le vendredi 30 août de 15h30 à 19h

Téléphone : 02.31.80.00.76
 Mail : mairie-lefresnecamilly@orange.fr

Les horaires de la Bibliothèque

Période scolaire :	Vacances scolaires :
Lundi : 16h30-18h30	Lundi : 15h-18h30
Mercredi : 10h-12h	Vendredi : 15h-18h30
Jeudi : 16h30-18h30	
Vendredi : 16h30-18h30	

Tarifs de la salle des fêtes Louis Saint-Jean

		A la ½ journée	Journée ou soirée En semaine	Weekend
ETE Du 1 ^{er} mai au 14 octobre	Habitant commune	70 €	140 €	275 €
	Habitant hors commune	125 €	250 €	390 €
HIVER Du 15 octobre au 30 avril	Habitant commune	80 €	165 €	300 €
	Habitant hors commune	135 €	275 €	410 €

Comptes rendus des conseils municipaux

N'hésitez pas à aller les consulter sur le site internet de la commune ou sur le tableau d'affichage.